

Calendrier des sorties culturelles

Second semestre 2022

ville de **Villiers-le-bel**
— CCAS —

SEPTEMBRE

Jeudi 15 septembre : Sortie à la mer au Tréport.

Première ville de la côte d'Albâtre et de la Normandie, Le Tréport est très apprécié pour sa plage, sa promenade et son casino.

Le matin, le petit train nous attendra à l'office de tourisme pour visiter le Tréport, la ville d'Eu et Mers les bains pour leurs très beaux patrimoines architecturaux.

Le déjeuner sera libre et à votre charge.

L'après-midi, vous pourrez apprécier cette station balnéaire, et si vous le souhaitez, vous pourrez emprunter le funiculaire gratuit du Tréport, pour vous rendre en quelques minutes au sommet des falaises de la Côte d'Albâtre. Sachez également, qu'il s'agit des plus hautes falaises de craie d'Europe.

Début : 06h30 • Fin : 19h30 • Participation : 17 €.



Attention les modalités d'inscriptions sont particulières pour cette sortie :

Les inscriptions se feront en téléphonant au Pôle Retraités du CCAS soit 01 34 29 29 52 ou 01 34 29 29 66 à partir du 8 août entre 14h et 16h uniquement. Une fois cette inscription effectuée, vous pourrez venir payer la prestation soit le lundi 29 août 2022 ou le jeudi 1^{er} septembre 2022 au service régie du CCAS de 8h à 11h45.

Jeudi 22 septembre : Visite guidée de la ville médiévale et Musée de l'archerie à Crépy en Valois.

Le matin, une visite guidée d'une heure environ de la ville médiévale qui nous permettra de découvrir ses nombreux trésors et ses nombreux secrets : Hôtels à pignons, maisons à tourelles, anciens châteaux... Découvrez ces architectures aux détours des petites ruelles de cette ancienne capitale du Valois. Une balade pour les friands d'histoire.

L'après-midi, le CCAS vous propose de découvrir ensuite le musée d'archerie qui a la chance de posséder la seule collection publique d'Europe consacrée à l'archerie. Tout au long du parcours dans le château des seigneurs de Crépy-Nanteuil, le conférencier présente des collections uniques en France.

Le déjeuner sera libre et à votre charge, avec la possibilité de déjeuner dans un restaurant de la ville ou bien encore de pique-niquer dans le parc de Géresmes.

Une ballade sera possible après déjeuner dans le parc de Géresmes, parc de 21 hectares du Duc d'Orléans qui est un lieu de promenade, de détente et d'observation de la faune et de la flore.

Départ de la ville : 07h40 • Fin : 17h • Participation : 15 €.



Vendredi 30 septembre : Cueillette à Attainville.

Venez cueillir seul ou entre amis des fruits, des légumes et des fleurs cultivés exclusivement pour vous sur 54 hectares sécurisés clôturés sans voiture. Toutes les cultures poussent de façon naturelle en pleine terre au rythme des saisons comme autrefois.

Attention cette sortie pédestre nécessite d'être bien chaussé.

Départ de la ville : 13h30 • Fin : 17h30 • Gratuit.



OCTOBRE

Jeudi 27 octobre : Sortie nature «grands-parents et petits enfants» en forêt de l'Isle-Adam.

Le CCAS propose aux promeneurs et aux amateurs de châtaignes de se retrouver pour une balade en forêt ; l'occasion pour chacun de profiter de paysages aux couleurs de l'automne. Attention cette sortie pédestre nécessite d'être bien chaussé.

Début : 13h15 • Fin : 17h30 • Gratuit.



NOVEMBRE

Samedi 26 novembre au centre socioculturel Boris Vian : Pièce de théâtre de Bernard Granger proposée par la troupe de théâtre l'Escale de la ville d'Ecouen : « Qui a tué la vieille ? »

Synopsis : « Tata Jacotte, vieille dame de 88 ans, au passé trouble, décide d'en finir avec la vie. Elle invite ses neveux / nièces pour recevoir un peu de tendresse avant de partir, en échange de quoi ils hériteront. Mais par le biais d'Internet, Jacotte retrouve un ancien amour de jeunesse et ne souhaite plus du tout mourir, ce qui ne fait pas l'affaire des neveux, chacun étant résolu à être le seul à hériter... »

Accueil au centre socioculturel 13h30 • Début de la pièce 14h • Gratuit.

Mercredi 9 novembre : Sortie Bowling à Moussy-le-Neuf.

Le bowling est une activité conviviale et cet après-midi proposé est l'occasion de se retrouver entre amis.

Pas besoin d'être professionnel pour participer à une partie de bowling (partie prises en charge par le CCAS), vous pourrez également vous détendre en appréciant le cadre et le bar.

Début : 13h10 • Fin : 17h30 • Participation : 15 €.

Jeudi 17 novembre : Visite guidée de l'Opéra Garnier.

Un guide vous présentera tout d'abord l'histoire et les rebondissements qui ont menés à la construction du Palais Garnier. Nous pourrions découvrir le Grand escalier, la nef, le Grand foyer, ce lieu majestueux orné de miroirs et de grandes baies vitrées, la Rotonde du Glacier... Le Palais Garnier est à la fois un musée et un théâtre grâce à ses nombreuses sculptures et peintures et autres matériaux comme le marbre, l'onyx, le cuivre, les dorures etc.

Début : 14h • Fin : 18h • Participation : 15 €.



DECEMBRE

Lundi 19 décembre : Musée de la Nacre à Méru.

Un guide vous fera découvrir ce musée de la nacre et vous fera faire un voyage dans le temps grâce aux ateliers reconstitués, comme à l'usine. La tabletterie est un réel savoir-faire qui s'est développé depuis le 16ème siècle à Méru. Ainsi, vous apprécierez les machines d'époque qui côtoient de précieux objets tels que éventails, jumelles de théâtre, jeux réalisés à partir de l'ébène, l'os, l'ivoire, l'écaille de tortue ou la nacre.

Départ de la ville : 08h55 • Retour sur la ville : 13h30 • Participation : 15 €.



RAPPEL

Le Pôle Retraités vous propose de retourner le coupon de la ou des sorties à laquelle (auxquelles) vous souhaitez vous inscrire. Nous vous adresserons en retour la facture ainsi qu'un ticket des horaires de la sortie que vous aurez choisi. Ensuite votre paiement validera de façon définitive l'inscription. Il est rappelé que toute sortie doit être impérativement réglée avant le départ.

REPAS À THÈME

- **Mardi 18 octobre** : Lasagne Bolognaise
 - **Mardi 15 novembre** : Couscous Royal
 - **Jeudi 15 décembre** : Repas de Fin d'année
- A Partir de 12H au foyer Raymond Labry

Conditions :

Attention changement de jour pour les 2 prochains repas à thème ci-dessus, (le mardi au lieu du jeudi) :

- **Tarifs des repas selon votre avis d'imposition (entre 1,22 et 5 €), se rendre au CCAS pour le calcul.**
- **Inscription aux repas auprès des agents du foyer Raymond Labry au 01 34 19 15 02**



COIFFURE À DOMICILE • GRATUIT

Les 5, 12, 19 et 26 septembre

Les 3, 10 et 17 octobre

Les 7, 14, 21 et 28 novembre

Les 5 et 12 décembre

Conditions :

- Le lundi après-midi, hors période de vacances scolaires, soit à 14h30 soit 15h30.
- Prestation entièrement prise en charge par le CCAS.
- Inscription obligatoire au préalable au 01 34 29 29 44 ou par mail à fherve@ville-villiers-le-bel.fr



YOGA • GRATUIT

2 ateliers de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15.

• **Septembre** : Vendredi 9 et vendredi 23

• **Octobre** : Vendredi 7 et vendredi 21

• **Novembre** : Vendredi 4 et vendredi 18

• **Décembre** : Vendredi 2 et vendredi 16

Conditions :

Atelier au foyer Raymond Labry, sur inscription au 01 34 29 29 44 ou par mail à fherve@ville-villiers-le-bel.fr



GALA

Pour information, les dates des galas qui se dérouleront à l'Espace Marcel Pagnol sont :

Mercredi 30 novembre 2022 de 12h à 18h

Mercredi 7 décembre 2022 de 12h à 18h



NOCES D'OR

Cérémonie le samedi 3 décembre 2022.

Vous avez 50 ou 60 ans de mariage cette année, et vous souhaitez les célébrer en salle des mariages en mairie, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle retraités du CCAS pour vous inscrire avant le 16 septembre 2022. Une copie de votre livret de famille vous sera demandée.



THE DANSANT

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS vous propose un thé dansant le mercredi 5 octobre 2022, à partir de 14h (ouverture des portes à 13h30) à l'espace Marcel Pagnol. Vous trouverez en pièce jointe le coupon- réponse à retourner avant le 16 septembre 2022, ainsi que l'invitation qui sera à présenter à l'accueil de la salle Pagnol.



SEMAINE BLEUE 2022

Une programmation de la semaine bleue vous parviendra dans la première quinzaine du mois de septembre avec de multiples animations du lundi 3 octobre au samedi 8 octobre 2022.